

Des fraternités pour le diocèse

Par Mgr Nicolas Brouwet, évêque de Tarbes et Lourdes (Septembre 2013)

Arrivé à Tarbes il y a un an et demi, j'ai la conviction que nous devons fonder et encourager des petites fraternités entre chrétiens. Pourquoi ? Parce qu'il est extrêmement difficile de vivre sa foi tout seul, sans appui, sans encouragement, sans partager ce qu'on a découvert. Par ailleurs, la messe du dimanche est nécessaire pour alimenter sa foi en Dieu mais pas suffisante. Au temps où la grosse majorité des habitants d'un village ou d'un quartier fréquentait la messe dominicale, il y avait une sorte de communauté chrétienne naturelle : la foi soudait les relations dans la famille et dans la société. On avait des rendez-vous réguliers aux grandes fêtes, les lieux étaient marqués par la présence des chapelles, des oratoires, des croix de mission ; les baptêmes, les mariages et les obsèques marquaient l'itinéraire de chacun et la vie de la communauté villageoise ou de la communauté du quartier. La foi était comme un ciment qui unissait les habitants, même si certains prenaient de la distance avec une pratique régulière.

Aujourd'hui beaucoup de nos contemporains ont perdu le chemin de l'Église. Au village ou dans son quartier, on se retrouve parfois très seul à pratiquer sa foi et il n'est pas rare que personne ne fréquente la paroisse dans son entourage immédiat. Du coup, on ne sait pas avec qui grandir dans la foi ; on ne sait pas avec qui confronter ses convictions, avec qui partager ses questions ou ses doutes ; on ne sait pas avec qui avancer dans la vie chrétienne. Face à tous les défis de la sécularisation on peut éprouver une sorte de solitude et un sentiment d'abandon.

Les fraternités que je voudrais encourager sont une manière de répondre à ce climat nouveau. Elles reposent sur trois fondements : l'écoute de la Parole de Dieu, la pratique de la charité et l'annonce de l'Évangile.

L'écoute de la Parole de Dieu

Parce que Dieu s'est fait connaître à nous. Il s'est révélé à nous. Sa Parole est une source à laquelle nous nous abreuons pour entrer en relation avec Lui. Les fraternités commencent par accueillir la Parole de Dieu, c'est-à-dire l'Écriture – et en particulier l'Évangile – en communion avec toute l'Église. Chacun peut, dans le silence du cœur, accueillir la Parole de Dieu comme une Parole vivante et partager aux autres ce que cette Parole suscite en lui. Cette forme de prière est très enrichissante.

La pratique de la charité

Attention ! Il ne s'agit pas de « faire la charité ». Ce que nous entendons par « charité », c'est l'amour qui vient de Dieu et qui est mis en nos cœurs par le Saint-Esprit. Cet amour nous pousse à nous intéresser à ceux qui nous entourent

et à entrer en communion avec eux par des gestes concrets. Évidemment ce peut être un engagement régulier auprès de personnes démunies ; mais c'est aussi – et peut-être d'abord – un pardon donné, un petit service rendu, un refus de céder à la colère, un acte de patience, un dialogue engagé, une attitude d'humilité, une attention portée à un voisin. L'Évangile accueilli et médité se traduit par une ouverture à la communion. Voilà ce qu'est la charité : une main tendue à l'autre, y compris quand cet autre ne nous attire pas ou que sa route diffère de la nôtre. Les fraternités auxquelles je pense sont des lieux où l'on s'encourage à vivre l'Évangile de manière très quotidienne en faisant de la charité – cet amour puisé en Dieu – l'horizon de notre vie, l'objectif de nos actes et de nos projets, le critère de réussite de notre existence. « A la fin de notre vie nous serons jugés sur l'amour », écrivait Saint Jean de la Croix.

L'annonce de l'Évangile

La Parole de Dieu nous a été transmise mais c'est pour qu'à notre tour nous la transmettions. Nous n'avons pas peur d'être chrétiens et de le dire, non pour faire du prosélytisme, en essayant d'imposer la foi par la contrainte, mais parce que si l'Évangile du Christ est notre raison d'être heureux, alors il faut le faire savoir et ne pas hésiter à en parler. Les fraternités doivent être un lieu où l'on réfléchit ensemble à la manière de témoigner de notre bonheur d'être chrétien. Y compris en prenant des initiatives d'évangélisation directe.

Comment fonder ces fraternités ?

Pour fonder une fraternité, il suffit de le vouloir... et d'inviter des personnes à entrer dans ce projet. Il faut aussi prévenir les prêtres de la paroisse. Beaucoup de ces fraternités existent déjà. Ce n'est pas une nouveauté. Bien souvent elles sont proposées par un mouvement de spiritualité, de prière ou d'action catholique. Mgr Jacques Perrier avait suscité des communautés proches et fraternelles. Mais on peut en créer de nouvelles, en particulier dans nos villages ou dans des groupes de villages. On peut les proposer à des personnes qui ont envie de découvrir ou de redécouvrir la foi chrétienne. Il est parfois plus facile d'entrer dans un petit groupe qui se réunit à domicile que d'aller jusqu'à la paroisse. Pour ma part, je publierai, comme l'an dernier, un livret de catéchèses que vous trouverez à votre disposition au début de l'Avent. Ces catéchèses veulent être une aide pour la constitution et la vie de ces fraternités. C'est une manière d'être reliés à votre évêque. Et une façon, pour moi, de vous rejoindre.

Mgr Nicolas Brouwet